



Communiqué de presse – 20 janvier 2020

## **Egalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations : INRAE est le 1er établissement public de recherche reconnu par la double labellisation Egalité-Diversité**

**Par l'attribution des labels Diversité et Egalité professionnelle [dite labellisation Alliance], l'AFNOR vient de reconnaître l'engagement d'INRAE en faveur de la diversité, de la lutte contre les discriminations et de la défense de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes<sup>1</sup>. Cet engagement s'inscrit dans la poursuite et le renforcement des actions menées de longue date par l'institut en la matière, en cohérence avec le label européen Human Resources Strategy for Researchers – HRS4R – obtenu en 2010<sup>2</sup>.**

**Par sa démarche volontariste initiée dès 2018 avec le soutien des Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation et de l'Education Nationale et de la Jeunesse et aux côtés du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'institut devient ainsi le premier établissement public de recherche à obtenir cette double labellisation Alliance.**

C'est à l'issue d'un processus de plus de deux ans, conclu par deux auditions devant l'AFNOR les 19 décembre 2019 et 16 janvier 2020, que la double labellisation Alliance a été accordée à l'établissement public de recherche. Au vu des conclusions du diagnostic réalisé et des résultats d'un baromètre Qualité de vie au travail, l'accent a été mis en priorité sur 7 critères de discrimination : le genre, le handicap, l'âge, la situation familiale, l'engagement syndical, l'origine et la religion.

Engagée en 2017 autour de 4 centres pilotes, cette démarche s'appuie sur les leviers essentiels que sont la sensibilisation, la formation et la communication. Elle s'est traduite concrètement par la publication d'un premier bilan de situation comparée des femmes et hommes, la mise en place d'un comité Egalité/Diversité et d'une cellule d'écoute externalisée pour répondre aux signalements de discriminations et/ou de violences sexuelles et sexistes. Cette politique volontariste a par exemple également renforcé les mesures déjà ancrées dans l'institut pour une insertion pérenne et un maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés ; elle vise à renforcer la place des femmes dans les niveaux de corps les plus élevés. En parallèle, la sécurisation des dispositifs RH est poursuivie.

« Nous nous félicitons de cette reconnaissance qui démontre notre ouverture collective à la diversité portant des valeurs de bienveillance, de cohésion, d'intérêt général et de respect au sein de l'institut. Avec ses 12 000 collaborateurs, et une richesse en compétences inégalée, INRAE veut incarner une nouvelle façon de vivre son action collective, en s'appuyant sur une gestion des ressources humaines exemplaire » a indiqué Philippe Mauguin, Président Directeur Général d'INRAE.

« Nous sommes convaincus que la diversité et l'égalité professionnelle sont des éléments déterminants pour renforcer la créativité et les capacités d'innovation à l'échelle individuelle et collective, c'est pourquoi l'institut en a fait l'un des piliers de sa stratégie d'appui et de recherche. Une nouvelle route s'ouvre désormais devant nous : faire perdurer cette reconnaissance dans le temps en impliquant l'ensemble de ce nouveau collectif que constitue désormais INRAE », a ajouté Catherine Beaumont, Déléguée à la Parité et à la Lutte contre les discriminations et Présidente du Centre INRAE Val de Loire.

---

<sup>1</sup> Le choix a été fait, dans un premier temps, de porter cette labellisation auprès de quatre centres pilotes (Ile de France-Versailles, Occitanie Montpellier, Val de Loire et centre-siège) en veillant à ce que la population des unités de ces centres soit représentative des effectifs des 19 centres que compte INRAE en termes de métiers, de disciplines, de corps .

<sup>2</sup> L'Inra a été le 1er EPST à obtenir le label européen HRS4R. Irstea l'a obtenu quant à lui en 2019.

Un plan d'actions va ainsi être déployé dès début 2020 auprès de l'ensemble des nouveaux collectifs INRAE. Cet engagement fort du nouvel institut sera réévalué lors d'un audit de suivi puis de renouvellement, respectivement en 2022 et 2024.

#### Dates clé

Juillet 2017	Engagement de l'Inra vers la labellisation
Février 2019	Restitution du diagnostic égalité-diversité
Juillet 2019	Dépôt de candidature à l'AFNOR
Septembre 2019	Audit AFNOR sur site
Automne 2019	Lancement de la cellule d'écoute
Décembre 2019	Audit devant la Commission Diversité
16 Janvier 2020	Audit devant la Commission Egalité professionnelle

#### Contact presse :

Service de presse INRAE : [presse@inrae.fr](mailto:presse@inrae.fr) – 01 42 75 91 86

---

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation créé le 1er janvier 2020. Institut de recherche finalisé issu de la fusion entre l'Inra et Irstea, INRAE rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec un peu plus de 200 unités de recherche et une quarantaine d'unités expérimentales implantées dans 18 centres sur toute la France. L'institut se positionne parmi les tout premiers leaders mondiaux en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et se classe 11ème mondial en écologie-environnement. INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux. Face à l'augmentation de la population, au changement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut construit des solutions pour des agricultures multi-performantes, une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources et des écosystèmes.

#### la science pour la vie, l'humain, la terre

Rejoignez-nous sur :



[www.inrae/presse](http://www.inrae/presse)